

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE A Dole, le 5 septembre 2021

Feuille d'émargement :

DEP 21	Nb Voix
0210005 CHATILLON/SEINE V.B.	NR *
0210008 BEACH SPORT DIJON	NR *
0210016 LYCEE INTERNATIONAL CHARLES DE GAULLE	0
0210017 AS COLLEGE BORIS VIAN	0
0210030 VOLLEY LOISIRS 21	9
0213827 ASPTT DIJON	4
0216180 VOLLEY CLUB CHENOVE	6
0218790 CHEVIGNY LOISIRS ET SPORTS	3
0218794 VOLLEY BEAUNE	2
0218956 CLUB SPOR. FONTAINE LES DIJON	8
0219695 DIJON TALANT VOLLEY-BALL	6
DEP 25	
0255795 BESANCON VOLLEY-BALL	8
0255803 VOLLEY SAINT VITOIS	5
0255807 ASPTT BESANCON	4
0255808 VOLLEY CLUB BAVANS	NR *
0256194 UNION SPORTIVE NOVILLARS	3
0256450 AS AMICALE LAIQUE MORTEAU	NR *
0259435 VOLLEY AUDINCOURT CLUB	2
DEP 39	
0399351 MJC DOLE	3
0399352 AMICALE LAIQUE LEDONNIENNE	3
0399353 PAYS DE SALINS VOLLEY-BALL	2
0399356 VOLLEY CLUB TAVAUZ	NR *
DEP 70	
0706191 AVANT-GARDE MUNICIPAL VESOUL	3
DEP 71	

0710024 COLLEGE PRIVE NOTRE DAME OZANAM	2
0710026 BUXY VOLLEY TEAM	2
0710031 AS LYCEE GABRIEL VOISIN	0
0710032 AS COLLEGE JACQUES PREVERT	0
0710033 AS COLLEGE DAVID NIEPCE	1
0710036 AMICALE SPORTIVE PARRIAT MONTCEAU	NR *
0710037 LYCEE MILITAIRE D'AUTUN	1
0710038 COLLEGE MILITAIRE CHANBARNIER	2
0710040 ETOILE SPORTIVE SCOLAIRE MONTCELIENNE	NR *
0714025 LYCEE PRIVE NOTRE DAME OZANAM	1
0714053 VOLLEY CLUB MACONNAIS	4
0714076 VBC CHALON SUR SAONE	4
0716088 CREUSOT VOLLEY-BALL	2
0717441 LA VAILLANTE AUTUN	2
0717763 VB SENNECEY LE GRAND CANTON	5
DEP 89	
0890015 UNION SPORTIVE DE JOIGNY VB	NR *
0898444 SENS VOLLEY 89	NR *
DEP 90	
0906319 GIROMAGNY VOLLEY-BALL	2
0906468 ASM BELFORT VOLLEY-BALL	6
0909293 ENTENTE VOL.BEAUCOURT/SOCHAUX	7

* NR = NON REPRESENTE

TOTAL VOIX 112

112 VOIX SUR 132 (34 CLUB PRESENTS/REPRESENTES SUR 43)

36 PERSONNES PRESENTES :

Membres du Comité directeur :

Ambs Cédric
Bessonnat Romain
Brignoli Mickaël
Faivre Philippe
Fromentin Didier
Gond Christine
Léger Olivier
Lemoigne Philippe
Louis Philippe Sandrine
Manche Cathy
Marazzi Stéphane

Rebeschini Anne
Rémy Virginie
Ritz Luc
Roche Vincent
Sauvin Paul
Sergent Marie Laure
Talfer Eric

Pour les clubs :

Bertocchi Vincent
Bourgeois Gilles
Burgun Stéphane
Ganivet Nicolas
Grenier David
Gueneau Thierry
Jacques Stéphanie
Jamet Didier
Jovignot Romuald
Lanoy Olivier
Lejeune Stéphane
Lemoigne Philippe
Leval Fabien
Paula Marilyne
Rebeschini François

Salariés :

Boyé Samuel
Ferrante Irene
Zerbi Simone

Quorum : 112 sur 132 voix, quorum atteint à 85 %

L'assemblée générale ordinaire est ouverte à 10H05.

1) DISCOURS INTRODUCTIFS

Virginie REMY, Secrétaire Générale, ouvre l'AG, souhaite la bienvenue à tous les présents et passe la parole à Philippe FAIVRE, Président.

ALLOCUTION DU PRESIDENT

Chers amis volleyeurs,

Avant toute chose, je souhaite adresser mes plus sincères remerciements :

- Au club de Dole, à son président Olivier LANOY et aux bénévoles présents pour l'accueil de cette deuxième partie de notre Assemblée Générale 2021
- A Mme MARCHAND, Adjointe au Maire de Dole, chargée des politiques sportives
- Aux personnes présentes ce matin
- Aux salariés de la Ligue : Irene FERRANTE, Samuel BOYE et Suzanne HAMON
- Aux membres du Bureau de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté
- Aux membres du Comité Directeur de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté
- Aux membres des différentes commissions de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté
- Aux partenaires institutionnels de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté
- Aux membres de l'Equipe Technique Régionale
- A l'ensemble des clubs de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté, leurs dirigeants, leurs bénévoles, leurs licenciés et leurs salariés pour leurs initiatives réalisées ou à venir. La FFV communique actuellement sur le message "Tout commence par le club" !

La première partie de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée en juin, était consacrée au bilan 2020 et s'était déroulée par visio-conférence.

Nous avons enfin le plaisir de nous réunir de nouveau en présentiel, bien évidemment dans le respect des consignes sanitaires, et nous en profiterons pour remettre les récompenses régionales et fédérales.

Notre sport, comme bien d'autres, a souffert des conséquences de l'épidémie de Covid-19 et nous sommes au début d'une saison 2021/2022 dont il est bien difficile de prédire de quoi elle sera faite en termes de nombre de licenciés notamment.

Pour autant, le triomphe de notre équipe de France masculine aux Jeux Olympiques de Tokyo, puis plus récemment le quart de finale de l'équipe de France féminine en championnat d'Europe, ont mis un énorme coup de projecteur médiatique sur le volley-ball !

D'ailleurs, la chaîne de télévision l'Equipe ne s'y trompe pas puisqu'elle transmet en direct les matchs de poule de l'Equipe de France masculine aux championnats d'Europe.

Je profite de cette occasion pour féliciter le club de l'ASM Belfort et son président Stéphane MARAZZI pour l'organisation de 3 matchs amicaux entre l'équipe de France et l'équipe d'UKRAINE. Ces matchs ont permis à de nombreux fans de volley-ball d'admirer les joueurs en action puis de les approcher après les rencontres. Dans le contexte de la médaille d'or olympique, recevoir cette équipe était quasiment miraculeux alors ne boudons pas notre plaisir !

J'espère que ce coup de projecteur permettra d'enregistrer de nouvelles arrivées dans nos structures, en complément des actions que chacun des clubs devra mettre en place pour reconquérir des licenciés.

Quelques mots concernant la structuration de la Ligue :

- Nous avons embauché Simone ZERBI en tant qu'apprenti, il sera basé à Besançon et sera piloté par Samuel BOYE.
- Nous avons acheté un véhicule de fonction pour Samuel BOYE qui jusqu'à présent réalisait plus de 12000 kms par an en trajets professionnels avec son véhicule personnel.
- Nous avons acheté un minibus pour couvrir les besoins de transport croissants du Centre Régional d'Entraînement.
- Je voudrais souligner le succès de notre premier Circuit Outdoor, avec la participation de 170 joueuses et 400 joueurs. Nous y reviendrons plus tard au moment de la remise des récompenses.

Personnellement, j'ai hâte désormais de vivre une vraie saison de volley-ball, avec des compétitions

adultes et jeunes et j'imagine qu'il en va de même pour vous !

Bien sûr il reste quelques zones d'ombre, notamment sur les consignes sanitaires concernant la tranche d'âge 12-18 ans après le 1^{er} octobre, mais j'espère que les autorités compétentes sauront nous éclairer rapidement sur le sujet.

Je souhaite à toutes et à tous une bonne Assemblée Générale et également une bonne saison 2021/2022.

Merci pour votre attention.

Philippe FAIVRE

Président de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Volley

INTERVENTIONS DES OFFICIELS

Mme Sylvette MARCHAND, 3^{ème} Adjointe au Maire de Dole, chargée des politiques sportives, et M. Christophe MONNERET, membre du bureau délégué du Grand Dole en charge des animations et des équipements sportifs, adressent un message de bienvenue aux présents. Ils accueillent pour la première fois une assemblée générale de volley, et ils espèrent pouvoir nous accueillir plus souvent dans leur nouvelle structure, qu'ils nous invitent à visiter à l'issue de notre journée de travail.

2) ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2021

Pas de remarque concernant ce PV.

Approuvé à l'unanimité.

Le PV est adopté.

3) BUDGET PREVISIONNEL 2022

Stéphane MARAZZI, Trésorier de la Ligue, présente le budget prévisionnel pour 2022, en expliquant les lignes qui évoluent de façon significative par rapport au dernier budget complet et réaliste qui était celui de 2019 (mais qui comprenait l'organisation de l'Assemblée générale fédérale, qui a pesé pour environ 40 K€ sur les comptes annuels).

Le budget reflète la politique de développement de la ligue et, après une année et demie de « stagnation » due à la crise du Covid, l'activité est prévue à la hausse, d'où l'augmentation importante de certaines lignes en dépenses mais aussi en recettes.

LIGUE BFC VOLLEY
BP 2022 - GLOBAL

DEPENSES		REALISE 2019	BP 2022	RECETTES		REALISE 2019	BP 2022
60133000	Frais papeteries FFVB	2 865,00	-	7056200	INSCRIPTION CHAMP BEACH -	-	-
60621000	Pharmacie	159,28	500,00	70150000	Engagements championnats	7 595,00	17 000,00
60630000	Fournitures-petit matériel	268,39	2 700,00	70160000	Amendes CRA - CRS	3 370,00	-
60641000	Fournitures de bureau	367,38	400,00	70170000	Frais de secrétariat	-	-
60642000	Fournitures informatiques	-	-	70190000	Forfait	-	-
60643000	Photocopies	140,70	650,00	70200000	Affiche jeunes arbitres	-	-
60650000	divers sportifs	-	-	70540000	Participation tiers repas	-	-
60652000	Habillement sportifs	1 342,20	2 000,00	70560000	Participations stages CRE	-	-
60653000	Récompenses	103,30	2 150,00	70561000	PARTICIPATION CD + CLUBS - CRE	-	-
60703300	Inscription tournoi	4 690,00	4 030,00		Inscriptions OUTDOOR	-	-
60710000	Achat Ballons	-	500,00	70570000	Inscription équipes poussinades	-	-
60	Total 60	9 936,25	12 930,00	70600010	Prestation Ligue ORGANISATION C	-	-
61013000	Entretiens et réparations	-	-	70625000	PARTICIPATION FFVB - CRE	-	-
61013000	Prestation informatiques	86,85	3 564,00	70630000	Fournitures	-	-
61040000	Promotion	-	2 700,00	70700000	Reversement FFVB licences	63 191,00	70 000,00
61310000	Location salles/gymnases	350,00	-	70700100	Réaffiliations	1 177,00	1 000,00
61320000	Location immobilière	852,00	870,00			-	-
61350000	Location mobilière (minibus)	575,00	800,00			-	-
61410000	Charges location immo	650,27	700,00			-	-
61550000	Entretien et réparations sur bien n	563,26	1 000,00	7071000	Ventes de Ballons	-	-
61560000	Maintenance	594,00	-	70752000	Habillements sportifs	20,00	200,00
61610000	Prime d'assurances	529,18	550,00	70850000	Ports et frais accessoires	17,85	-
61630000	Assurance minibus ligue	793,98	2 000,00			-	-
61	Total 61	4 994,54	12 184,00	70	Total 70	75 370,85	88 200,00
62280000	honoraires	-	1 500,00	72340000	Cadeaux, représentations ext Ligue	-	-
62111000	Frais supervision	-	-	72580000	participation à hébergement	-	-
62300000	Publicité	-	150,00	72	Total 72	-	-
62340000	Cadeaux	2 328,00	-	74300000	SUBVENTION CNDS	13 376,00	13 000,00
62360000	catalogue-imprimés	-	-	74400000	SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	23 650,00	22 500,00
62410000	Frais de douanne	-	-	74410000	SUBVENTION SERVICE CIVIQUE	4 433,35	9 100,00
62510000	Transports et déplacements	21 066,75	23 820,00	74500000	SUBVENTION FFVB	11 141,96	15 400,00
62520000	Repas	8 346,21	13 620,00	74	Total 74	52 601,31	60 000,00
62560000	Frais de mission	-	1 000,00	75800000	Produits divers de gestion	-	-
62580000	Hébergement	60 886,68	25 114,00	75	Total 75	-	-
62610000	Affranchissements	27,72	200,00	76210000	Produits financiers	268,19	600,00
62620000	Téléphone	649,84	360,00	76	Total 76	268,19	600,00
62621000	Abonnement internet	724,51	600,00	77100000	Produits except sur opér gestion	734,48	-
		-	-	77100000	Produits except sur opér gestion	1,02	-
62710000	Service bancaire	382,40	450,00	77100001	Sponsoring et dons	-	1 000,00
	aide séjour CRE	-	500,00	77510000	Immobilisations incorporelles	-	-
62810000	Cotisations diverses	250,00	250,00	77700000	Quote-part subv invest. virée au ré	-	2 940,00
62	Total 62	94 662,11	67 564,00	77	Total 77	735,50	3 940,00
63130000	Participation employeurs formatio	895,00	900,00	78	Reprises sur fonds propres	-	17 007,97
63540000	Droits d'enregistrement	-	-	78162000	Immobilisations corporelles	-	-
63	Total 63	895,00	900,00	78	Total 78	-	17 007,97
64100000	Salaires Bruts	51 293,98	81 063,97	79140000	Transfer de Charges – CPAM	3 340,80	-
64120000	Provisions CP	-	-	79160644	Frais péda formation DRE1 Certific	870,00	1 300,00
64510000	Cotisation URSSAF	10 793,68	11 200,00	79160645	Frais pédagogiques stages arbitrag	-	1 500,00
64530000	Cotisation retraite AGRR	3 095,23	3 100,00	79160646	Frais péda formation DRE1 Certific	-	-
64540000	Cotisation ASSEDIC	2 154,37	2 200,00	79160647	Frais péda formation DRE1 Certific	80,00	-
64550000	Cotisations Prévoyance AGRR	569,28	600,00	79160648	Frais péda formation DRE2 modul	300,00	-
64580000	Cotisations autres organismes soc	606,00	600,00			-	-
64580001	Cotisations Mutuelle	92,81	100,00			-	-
64750000	Cotisation médecine du travail	237,79	300,00	79160649	Participation colloque	-	-
64800000	Autres charges de personnel servie	5 817,32	4 500,00	79160650	Participation acc. VB	-	-
64810000	Autres charges de personnel aide j	-	2 000,00			-	-
64870000	Formation professionnelle	3 740,80	-			-	-
64	Total 64	78 401,26	105 663,97	79160652	Remb Habit sportifs	-	-
66100000	Charges d'intérêts	-	-	79160660	Participation Doc technique	-	-
66800000	Autres charges financières	-	-	79162510	Participation déplacements (minit	1 143,50	1 000,00
66	Total 66	-	-	79162520	Participation tiers repas	18 401,90	350,00
		-	-	79162540	Participation hébergement	20 866,40	-
67100000	Charges exc sur opér gestion	3,60	-	79162580	Participation stage CRE	22 703,80	35 240,00
67210000	Charges sur exercice antérieur	150,00	-	79165000	P. S. E.	-	-
67	Total 67	153,60	-			-	-
68112000	Immobilisations corporelles	496,19	9 896,00			-	-
68174000	Dotation provisions depreciaction c	-	-			-	-
68	Total 68	496,19	9 896,00	79	Total 79	67 706,40	39 390,00
TOTAL		189 538,95	209 137,97	TOTAL		196 682,25	209 137,97
ECARTS		7 143,30	-				

* V approuvé par l'AG du 02/07/2022

Question de Paul SAUVIN, club de Volley Saint Vitois

Pourquoi une augmentation des recettes sur les licences alors que nous avons un plan de relance avec des remises ?

Réponse : le plan de relance concerne la prise de licences actuelle, sur l'année 2021, alors que le budget prévisionnel se base sur la saison 22/23.

Question de Stéphane LEJEUNE, club de Giromagny VB

Pourquoi une augmentation des engagements ?

Réponse : l'augmentation des tarifs d'engagements est déjà effective depuis la saison dernière et comprends l'augmentation des frais d'arbitrage. De plus, nous avons constaté une augmentation des effectifs engagés.

Question de Gilles BOURGEOIS, club de Creusot VB

Qu'est-ce que « tiers repas » et « hébergement » en recettes ?

Réponse : il s'agit des versements de la FFVolley relatifs à la prise en charge des factures réglées pour l'organisation de l'AG fédérale de 2019 à Belfort. C'étaient donc des recettes compensées par des charges et qui étaient liées à cet évènement exceptionnel.

Question de Romain BESSONAT, club de Buxy Volley Team

D'où vient l'augmentation des recettes liées au CRE ?

Réponse : principalement de l'augmentation du nombre des stages et jours de stage, sachant aussi que le tarif journée/stage est passé de 21 € à 30 € au cours de l'année 2019.

Question de Fabien LEVAL, club de ASPTT Dijon

Pourquoi le BP 2022 présente une hausse aussi importante ?

Réponse : parce qu'il comprend toutes les actions que la Ligue a mis en place et va mettre en place prochainement pour la relance de l'activité et de la pratique.

Vote du budget prévisionnel

Approuvé à l'unanimité.

Le rapport est adopté.

Remarque de Paul SAUVIN, club de Volley Saint Vitois

La présence de l'équipe de France masculine à Belfort fin aout a été peu publicisée au niveau de la Ligue : les matchs amicaux joués auraient pu être plus et mieux exploités du point de vue de la communication envers les licenciés et aussi pour faire parler du volley sur les media.

Réponse de Stéphane MARAZZI : d'un côté, tous les licenciés avaient été largement informés, mais de l'autre, il était difficile de faire mieux et plus car même le club de Belfort n'était pas complètement maître de la communication sur l'Equipe de France. De plus, les matchs étaient complets, il n'y avait plus de places disponibles.

4) REMISE DES RECOMPENSES ET DISTINCTIONS

Dans un premier temps, au nom du comité directeur, Philippe FAIVRE, Président de la Ligue, appelle Thierry GUENEAU et Claude ROCHE, respectivement ancien Président et ancien Secrétaire Général de la Ligue de Bourgogne d'abord et de Bourgogne Franche Comté ensuite. Il les remercie pour toutes les années passées en tant que dirigeants et pour tout le travail accompli pour le volley de notre région, et leur offre des paniers garnis de spécialités régionales.

Thierry GUENEAU et Vincent ROCHE (qui reçoit pour Claude) remercient à leur tour et souhaitent bon travail à la nouvelle équipe.

Ensuite, Philippe FAIVRE félicite les participants (570) et les vainqueurs du Circuit Outdoor 2021, qui vont recevoir des récompenses. Les trois premiers des classements féminin et masculin sont :

Classement final féminin :

1. MARTIN Lucie Volley Saint-Vitois
2. MARTIN Sophie Dijon Talant VB
3. MOYSE Clémence ASPTT Besançon

Classement final masculin :

1. STEPNOV Nikita Chalon-sur-Saône
2. BOURSEILLER Hugo Besançon VB
3. AMBS Cédric Besançon VB

Prise de parole de Cédric AMBS, président de la CRS, et qui a géré le comptage des points. Pour cette première édition, tout s'est bien passé dans l'ensemble malgré quelques difficultés d'organisation, beaucoup de participants, les clubs ont joué le jeu.

Question de Paul SAUVIN, club de Volley Saint Vitois

Quels sont les montants des récompenses ? Réponse : 150 € pour les premiers, 100 € pour les deuxièmes, 50 € pour les troisièmes, en chèques cadeaux.

Enfin, Philippe FAIVRE félicite les licenciés (et non licenciés) qui reçoivent des distinctions pour leur engagement auprès de leurs clubs. Il appelle chaque récipiendaire et remet les 71 récompenses :

- 12 Lettres régionales de remerciement du Président de la Ligue
- 36 Lettres fédérales de félicitations au titre régional
- 16 Médailles de bronze au titre régional
- 7 Médailles d'argent au titre régional

5) EXAMEN DES PROPOSITIONS DES COMMISSIONS

Virginie REMY fait lecture des projets des commissions.

Commission Régionale Sportive

Pour les prochaines saisons, nous avons deux commandes du comité directeur de la Ligue :

- créer une coupe régionale, qui n'a pas encore existé, mais qui existait sous deux formes différentes avant la fusion en grande région,
- proposer des championnats complémentaires pour prendre en compte les équipes non-affiliées encore à la FFV.

Nous nous attellerons dans un premier temps à la Coupe en plus des championnats régionaux dont nous avons la responsabilité, ouvrant une porte à notre deuxième chantier.

Nous espérons l'adhésion à nos propositions futures d'un maximum d'entre vous.

Question de Marie-Laure SERGENT, club de Pays de Salins VB

Est-il possible s'avoir les infos de début de saison sur les calendriers et les championnats ?

Réponse : Le calendrier prévisionnel est fait, nous attendons encore des informations, notamment le nombre d'équipes. Il commencera le 2 octobre.

Commission Régionale Technique

- Maintenir la dynamique des membres de la CRT.
- Continuer sur la formation du joueur en sélectionnant les compétitions adéquates quant au niveau.
- Améliorer la rigueur notamment au moment des convocations des joueurs. Plus cette liste est donnée

en avance, plus les convocations sont envoyées tôt, plus il est possible de convoquer les jeunes en liste d'attente et plus il est facile de remplir nos stages.

- Recherche de nouveaux cadres pour la prochaine saison en se servant du noyau de cadres restant.
- Proposition d'un stage d'été sur 1 semaine début juillet 2022.

Question de Éric TALFER, club de ASPTT Besançon

Est-il envisagé de mettre en place des inscriptions en ligne, comme déjà évoqué dans le passé ?

Réponse : oui, à faire avec Irene.

Question de Didier JAMET, club de VBC Chalon sur Saône

Qu'en est-il des jeunes qui ne s'inscrivent pas aux stages CRE à cause des frais de participation ?

Réponse : la CRT a déjà étudié le problème, présenté des propositions au Comité directeur, sans jamais obtenir une validation. Virginie REMY en tant que présidente de la CRT ne souhaite plus s'en occuper.

Philippe FAIVRE conclut que la ligue va reprendre le dossier et étudier une règle, précisant qu'il n'y aura pas de gestion d'exceptions.

Gilles BOURGEOIS ajoute que plusieurs clubs aident déjà les familles.

Question de Cédric AMBS, club de Besançon VB

L'équipe technique sera faite et complète pour le stage d'octobre ?

Virginie REMY répond que oui. Samuel BOYE ajoute que la CRT étudie toute candidature à un poste d'entraîneur principal (avec professionnalisation, donc avec diplômes, expérience, brevet d'état).

Question de Marilyne PAULA, club de l'Entente VB Beaucourt/Sochaux Pays de Montbéliard

La CRT accepte qu'un stagiaire en formation dans un club participe à un stage CRE en tant qu'observateur ? Samuel BOYE répond que oui, les stages CRE sont ouverts à tous ceux qui souhaitent observer, si besoin on peut les héberger (au frais du club). Les formations fédérales vont continuer aussi comme avant.

Question de Marie-Laure SERGENT, club de Pays de Salins VB

Le calendrier CRE 2021/22 a-t-il été envoyé ?

Réponse : pas encore, mais le premier stage devrait être sur la deuxième semaine des vacances (début novembre), celui de décembre du 20 au 22, et celui d'hiver sur la deuxième semaine des vacances de février. *Tout sera confirmé rapidement.*

Question de Stéphanie JACQUES, club de Volley Audincourt Club

Les clubs peuvent envoyer des débutants sur le prochain stage ?

Samuel BOYE répond que non, les stages à venir sont sur convocation (détection), en revanche les clubs peuvent proposer aux jeunes les stages ouverts de juillet et août.

Question de Stéphane LEJEUNE, club de Giromagny VB

Les journées de détection sont une bonne idée, cependant beaucoup de clubs n'y participent pas car ils n'ont pas l'effectif complet.

En effet, alors qu'il est important d'y participer même sans l'effectif complet, il est tout à fait possible d'y présenter des joueurs « isolés ».

Remarque d'Olivier LANOY, club de MJC Dole

Les stages ouverts de juillet et août sont une très belle réussite, les jeunes en demandent, il faut continuer.

Samuel BOYE confirme et rappelle qu'ils existent depuis 3 ans et on augmente chaque année le nombre de jours, et un camp d'été d'une semaine en juillet est à l'étude. Virginie REMY ajoute que la CRT est preneuse de propositions des clubs sur des lieux possibles pour ce camp d'été. Elle remercie l'ASPTT Dijon pour l'aide lors du stage de juillet (problème de gymnases).

Certains évoquent des problèmes de diffusion de l'information sur ces stages open. L'invitation est envoyée à tous les jeunes licenciés des catégories concernées ainsi qu'aux clubs et aux cadres. Peut-être les réseaux sociaux pourraient aider à diffuser encore plus l'information. Et les clubs devraient être aussi plus réactifs vis-à-vis de leurs jeunes pour les inciter à s'inscrire. Romain BESSONAT conclut que le plus grand frein est le prix : leur club prend en charge les frais pour leurs jeunes.

Commission Régionale Développement

Samuel BOYE donne d'abord la parole à Simone ZERBI, qui vient de signer un contrat d'apprentissage à la ligue pour 2 saisons (2021/22 et 2022/23). Il se présente et il explique sur quels dossiers il va travailler (Services civiques, Développement avec interventions scolaires et autres actions, suivi de la professionnalisation, cadre adjoint au CRE, suivi des plateaux jeunes et aide à l'organisation, etc.).

Présentation des actions du projet de développement 2021-2024

Samuel BOYE reprend la parole pour présenter les projets de développement (document joint).

Il présente en avant-première une vidéo faite avec l'équipe de France masculine en lien avec les interventions scolaires (dessins et mots faits par les enfants pour soutenir l'équipe). Cette vidéo sera diffusée prochainement sur les réseaux sociaux.

D'autres projets en lien avec les interventions scolaires sont à l'étude, dont un pour l'Equipe de France féminine, et un autre, soutenu par la médaille d'or aux JO, avec une séance gratuite par classe sous forme d'initiation au volley, à lancer immédiatement et organisé par la ligue dans le cadre du Challenge des initiatives.

Départ de Cédric AMBS et Simone ZERBI

12h20 Pause déjeuner

14h00 Reprise des travaux

Virginie REMY reprend la lecture des projets des commissions.

Commission Régionale Arbitrage

Nous sommes en cours de rédaction de fiches répertoire pour les formations d'arbitre.

La première à vous proposer est celle qui concerne le grade d'arbitre de ligue.

Par la même occasion, un inventaire du matériel de base nécessaire à tout arbitre pour officier a été fait. Ce dernier document sera à fournir aux arbitres eux-mêmes ainsi qu'aux responsables de clubs pour leurs marqueurs.

Le rédacteur de ces documents est Didier FROMENTIN et je l'en remercie.

Remarque de Marilyne PAULA, club de l'Entente VB Beaucourt/Sochaux Pays de Montbéliard

La formation arbitrage mise en place l'an dernier par Didier FROMENTIN était un succès, merci à lui et à tous les intervenants pour le travail.

Question de Paul SAUVIN, club de Volley Saint Vitois

Existe-il une boutique officielle pour les tenues des arbitres régionaux ?

Réponse de Didier FROMENTIN : il y a la boutique fédérale, mais le polo à 50 € est cher, nous sommes en train d'étudier une tenue d'arbitre avec logo de la Ligue à 22 €.

De t-shirt ou polos floqués Ligue ont déjà été faits et devraient pouvoir être achetés par les clubs. Il faut demander à Alain AUGÉY, président de la CRA, qui les gère.

Il est décidé de soumettre la question à la CRA pour que la commission étudie une solution plus complète de type « boutique ». Virginie REMY sollicitera Alain AUGÉY pour apporter une réponse dès que possible.

Question de Mickael BRIGNOLI, club de Dijon Talant VB

Pour les formations qui ont été faites dans la partie théorique, quand et comment va se passer la partie

pratique ?

Didier FROMENTIN répond que la pratique va suivre, mais que c'est Alain AUGÉY, qui a les informations. *Virginie REMY sollicitera Alain AUGÉY pour apporter une réponse dès que possible.*

Commission Régionale Communication Événementiel

- Mise en avant du travail de la ligue et de ses commissions : communiquer via les réseaux sociaux et éventuellement une newsletter sur chaque compte-rendu et chaque action de la ligue.
- Production de reportages sur les clubs : Lorsque la ligue intervient dans les clubs cela peut être l'occasion de produire un reportage et/ou article sur celui-ci afin de le mettre en avant. L'objectif est d'avoir réalisé un article/reportage sur chaque club d'ici la fin de l'olympiade.
- Création de supports visuels : Actuellement la ligue ne dispose pas de supports visuels. Objectif : Avoir des supports visuels sur les événements. Élaboration d'oriflammes et de banderoles.

Question de Paul SAUVIN, club de Volley Saint Vitois

Est-il possible de recevoir de la part de la Ligue un kit de communication (kakemono, affiches, visuels, etc.) à utiliser lors des événements des clubs ?

Éric TALFER, président de la commission, répond que c'est dans les projets de la commission mais il ne sait pas si c'est prévu au budget 2021. Stéphane MARAZZI répond que oui. *La commission va donc faire des propositions.*

Didier JAMET propose aussi l'idée de faire des flyers explicatifs du fonctionnement de la structure fédérale volley (clubs, CD, Ligue, FFvolley) au bénéfice des licenciés.

Éric TALFER ajoute que la commission est ouverte à toute proposition mais aussi à toute candidature, par exemple pour s'occuper des nouveaux réseaux sociaux (TikTok).

Commission Régionale Médicale

Luc RITZ, médecin de la ligue et président de la commission, présente les trois axes de son projet, en précisant que la commission recrute, car il est le seul membre.

Intitulé de l'action	Explication (courte et synthétique)	Situation actuelle	Cible finale	Planning	Pilote de
Prévention dans les CRE	Explication adaptée sur les sujets des blessures, violences dans les centres d'entraînements, drogue, alcool, médicaments	Peu d'action mise en place. Peu d'inquiétude vis-à-vis des violences, tout le reste important	Entraîneurs + jeunes	Rentrée scolaire prochaine: sensibilisation entraîneurs. A chaque Formation: une intervention ciblée sur un sujet	Luc et Sam
Création d'un réseau de santé du sport Volley BFC	Possibilité pour un(e) licencié(e) d'avoir accès à un professionnel de santé du sport à proximité de son club (Médecin, kiné, ostéo, diét, podo...)	Difficulté d'accès de ce genre de praticien car inconnus des clubs	Clubs loisir à compétition (dvpt plus important pour les équipes nationales?)	premier maillage territorial début 2022	Luc
Développement du sport santé	Explication et aide aux clubs pour l'adhésion et la mise en place du sport santé, en lien avec la commission médicale nationale	Peu de clubs adhérents, manque d'information important sur les intérêts	Clubs loisir à compétition	Selon avancée au national (plutôt 2022?)	Luc

Question d'Olivier LANOY, club de MJC Dole

Combien de clubs dans la région se sont impliqués dans le sport santé ? Réponse : trois pour le moment.

Question de Anne REBESCHINI, club de AGM Vesoul

Comment peut-on intéresser des licenciés au sport santé ?

Réponse : via le sport par ordonnance, il faut donc sensibiliser aussi les médecins généralistes et avoir un agrément CROS (Sport Santé) et FFvolley (Volley Santé). Pas besoin de prérequis particuliers.

Question de Nicolas GANIVET, club de Creusot VB

Est-il possible de faire des interventions de type « volley entreprise » via le Volley Santé si demandé par les comités d'entreprise ? Samuel BOYE répond qu'il faut voir ensemble ce qui est possible de faire dans le cadre des entreprises.

Remarque de Stéphane LEJEUNE, club de Giromagny VB

Il est étonné par la nouveauté concernant l'absence d'obligation du certificat médical pour les mineurs. Il demande la position de la Ligue.

Stéphane MARAZZI répond qu'il est normal de se remettre à ce qui a été décidé par la Fédération.

Marilyne PAULA ajoute qu'il faut que les parents soient soucieux de la santé de leurs enfants.

Marie-Laure SERGENT propose que la Ligue suggère aux clubs de demander quand même un certificat médical.

Olivier LANOY considère que chaque club doit faire comme il veut.

Romain BESSONAT précise qu'il existe tout de même un questionnaire de santé spécifique pour les mineurs, qui prévoit une visite médicale en cas d'une seule réponse positive.

Luc RITZ souligne néanmoins que la visite médicale est l'occasion pour voir des jeunes qui autrement ne consultent jamais. Les clubs ne peuvent pas obliger les familles mais ils peuvent recommander la visite médicale.

Gilles BOURGOIS rappelle que de toute façon à partir du simple surclassement le certificat médical est obligatoire.

Vincent ROCHE ajoute que la solution serait de demander au moins un simple surclassement à tous les jeunes.

On effectue un sondage pour connaître la position des clubs sur la question : environ la moitié des présents est pour demander quand même un certificat médical, l'autre est pour suivre la nouvelle procédure fédérale.

Virginie REMY reprend la lecture des projets des commissions.

Commission Régionale Statuts et Règlements

En cette année de transition la commission est restée en sommeil, n'ayant pas d'intervention particulière à mener.

Les modifications des statuts de la ligue et des comités demandées par la fédération seront le premier travail qui occupera la commission durant la nouvelle saison.

Les propositions de la commission seront soumises au comité directeur de la ligue pour validation, puis transmises pour accord à la fédération avant d'être adoptées lors de l'assemblée générale de la ligue de la fin de saison 2021 2022.

La commission se tient également à la disposition des comités départementaux pour la mise en conformité de leurs statuts qui devront être modifiés selon le même processus que pour la ligue avant décembre 2022.

Commission Régionale Développement

Samuel BOYE reprend la parole pour compléter la présentation des projets de développement, et en particulier les dispositifs d'aide aux clubs (Pass'port, Challenge des initiatives, Smashy, Service civique, professionnalisation).

Vote de l'ensemble des projets des commissions.

Approuvés à l'unanimité.

Les rapports sont adoptés.

6) EXAMEN DES VŒUX DES CLUBS

Vœu du club de l'Entente VB Beaucourt/Sochaux Pays de Montbéliard

Pour la Commission Technique : Dans l'éventualité d'un nombre significatif de candidats issus de la même zone géographique, les formations dispensées par la ligue peuvent-elles se dérouler dans un lieu autre que Besançon ou Dijon ?

Réponse de Samuel BOYE : Oui, et ça se fait déjà, du moment qu'on a une demande de club avec un

nombre suffisant de candidats à *une* formation d'entraîneur. Les clubs peuvent faire remonter leurs besoins et dans la mesure du possible nous pouvons organiser des stages en regroupant plusieurs candidats d'un même comité départemental, par exemple.

Vote de la proposition.

Approuvée à l'unanimité.

La proposition est adoptée.

7) QUESTIONS DIVERSES

Question d'Olivier LANOY, club de MJC Dole

Pour une question de gestion des maillots et des tailles, est-il possible d'aller au-delà de 20 dans la numérotation des maillots pour les collectifs engagés en championnats régional ?

Réponse de Didier FROMENTIN : aujourd'hui la règle permet de numéroter jusqu'à 20.

Il faut faire remonter la question à la CRA.

Question de Marie-Laure SERGENT, club de Pays de Salins VB

Concernant le pass sanitaire, est-il normal que les clubs, et donc les bénévoles, soient responsables du contrôle ? S'ensuit une discussion. En conclusion, cela dépend des municipalités.

Question de Paul SAUVIN, club de Volley Saint Vitois

Est-ce que la CRS a tenu compte de l'obligation du pass sanitaire pour les jeunes à partir du 30 septembre ? Il serait peut-être bien de repousser le début des championnats jeunes de 15 jours pour permettre à tous d'avoir le pass.

Samuel BOYE répond que décaler le calendrier de 15 jours veut dire commencer après les vacances de la Toussaints, cela ferait trop tard.

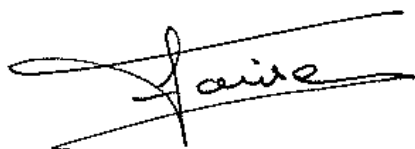
Question de Didier FROMENTIN, club de ASPTT Dijon

Sur le championnat régional, qui doit vérifier le pass sanitaire ? Les arbitres ? Les responsables de salle ?

Réponse d'Olivier LANOY : ce sont les structures recevantes. Intervention de M. Alain HAMIDA, Directeur du service des sports de la ville de Dole, qui apporte une réponse par rapport à la structure qui nous accueille : ce sont les organisateurs et/ou les propriétaires des infrastructures qui sont responsables.

Clôture de l'AG à 15h30.

Philippe FAIVRE
Président



Virginie REMY
Secrétaire générale

